Archives parlementaires

Adresse des citoyens et des membres de la société populaire d'Uzel (Côtes-du-Nord), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des citoyens et des membres de la société populaire d'Uzel (Côtes-du-Nord), lors de la séance du 30 brumaire an III (20 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. pp. 432-433;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18471_t1_0432_0000_5

Fichier pdf généré le 04/10/2019

[*Les citoyens des communes de Vicheray et de Pleuvezain à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (97)

Législateurs,

Nous avons entendu avec enthousiasme la proclamation sublime que vous venez de publier. Nous l'avons accueillie par un cri unanime de reconnaissance et de joye. Nous professons les sentimens que vous avez manifestés. Nous sentons le besoin de vous remercier de les avoir si bien rendus; heureux, si nous pouvions faire repasser dans vos coeurs l'émotion délicieuse dont vous avez rempli les nôtres! Il n'y a pas un mot dans votre proclamation, que tous les vrais républicains, que tous les bons français ne veuillent signer de leur sang. Il n'y a pas un citoyen, digne d'un si beau titre, qui ne soit jaloux d'exprimer son adhésion absolue à vos principes immortels. Maintenez les inviolables, ces principes sacrés, et soyez bien certains que le peuple y sera fidele. Vous ne pourrez pas vous méprendre à l'expression de son voeu. Il va de toutes parts, élever jusqu'à vous cette voix formidable et fière, qui est la voix de dieu, aux accens delaquelle rien ne doit résister. Tous les points de la République formeront pour vous un concert de bénédictions. Ce n'était pas le peuple qui se faisait entendre, lorsque des vociférateurs qui usurpaient son nom, ne cessaient de vous adresser, à titre de pétitions, des demandes sanglantes et des hurlemens furieux. Ce n'était pas le peuple, qui voulait le désordre et le cahos de l'anarchie, si contraire aux besoins de tous, si favorable aux tyrans seuls, c'est l'intérêt de quelques hommes de répandre des troubles, afin d'en profiter. C'est l'intérêt de tous d'étouffer à jamais ces agitations, et de se réunir, de se rattacher pour toujours au centre du gouvernement. Représentans du peuple, vous êtes la clé de la voûte de l'édifice social, et vous ne devez pas souffrir que cette clé soit ébranlée. Continuez à la tenir d'une main ferme et vigoureuse, mais indulgente et sage. Laissez la terreur aux tyrans; car c'est leur arme et leur supplice. Pour vous, faites aimer les lois. Que le paisible citoyen compte sur leur protection! animez l'industrie, faites fleurir les moeurs, encouragez les arts, honorez les vertus, favorisez l'agriculture, organisez l'instruction; et que le bonheur des français, devenu l'admiration et l'objet de l'envie des barbares qui les combattent, prouve à tout l'univers combien nous avons eu raison de faire tant de sacrifices pour parvenir à être libres. Telle est la tâche auguste qui vous est imposée, et votre proclamation nous est un sur garant que vous la remplirez. Pour nous, Législateurs, nous allons la relire, et crier de nouveau : Vive la Convention nationale.

Salut.

Fait à Vicheray, en assemblée générale de la commune, le décadi, trente vendémiaire, an trois de la République une et indivisible.

CHAROUE, LESCOFFIER, *agents nationaux,*
FRANÇOIS, *juge de paix du canton,*
Marc GUILLEMIN, *maire,* DAULNOY, *greffier*
et 48 autres signatures.

46

Les citoyens et les membres de la société populaire d'Uzel, département des Côtes-du-Nord, réunis à la fête décadaire le 30 vendémiaire, invitent et pressent la Convention à frapper sans pitié les monstres couverts du sang du peuple et les continuateurs du tyran; ils jurent de défendre jusqu'à leur dernier soupir la liberté et la République.

Mention honorable et insertion au bulletin (98).

[*Les citoyens et les membres de la société populaire de la commune d'Uzel, réunis à la fête décadaire du 30 vendémiaire an III, à la Convention nationale*] (99)

Réprésentants,

Réunis pour celebrer les triomphes des défenseurs de la patrie et ceux que vous avez remportés sur la tyrannie; nous vous adressons l'expression de nos sentiments... Nous avons entendu vôtre adresse au peuple français, elle a produit dans nos âmes la plus touchante reconnoissance; le peuple est maintenant convaincu que son bonheur fait le principe essentiel qui guide et dirige ses réprésentants... il est assuré du triomphe de la liberté!...

Continuez de tenir la justice à l'ordre du jour, nôtre amour et nôtre devouëment pour la Convention nationale n'aura point de borne : nous vous jurons que jusqu'à l'affermissement de la République, vous serez le seul centre de nôtre réunion, et que nous executerons avec zele et empressement les ordres qui émaneront de votre sagesse, le regne des tigres est passé, les échaffauts ont été dressés pour eux qu'il n'y ait plus que le crime qui y expie les maux qu'il fait endurer au genre humain.

Représentants, vous êtes l'espoir du peuple français, qui veut et ne soupire qu'après la justice; vous êtes investis de tous ses pouvoirs; frappez de la massue nationale tous ces monstres couverts de sang et qui en sont encor altérés. Tous les dominateurs, tous les dilapidateurs qui veulent affaiblir vôtre autorité et porter des portions du peuple à propager le meurtre et l'anarchie, anéantissez les; ce sont des continuateurs de Roberspierre, qui doivent

(97) C 326, pl. 1423, p. 34.

(98) *P.-V.*, XLIX, 309.

(99) C 326, pl. 1423, p. 38.

Persée creative commons

eprouver le même sort que lui, que l'humanité n'ait plus a souffrir de leurs presances... Nôtre cri de ralliment est : Convention nationale, nôtre mot d'ordre : Soumission a ses décrêts... Cet épanchement augmente les plaisirs que ce jour nous fait gouter.

Salut et entier devouement.

GUEPUR, *agent national et 72 autres signatures.*

47

La commune d'Arras [Pas-de-Calais] **prévient la Convention que si elle veut sauver la liberté, le seul moyen est trouvé dans la punition des tyrans et de leurs continuateurs.**

Mention honorable, insertion au bulletin (100).

[*Extrait du registre du conseil général de la commune d'Arras, et adresse de celui-ci à la Convention nationale, le 25 brumaire an III*] (101)

Extrait du registre aux délibérations du conseil general de la commune d'Arras, séance du 25 brumaire 3e année républicaine.

Un membre propose de faire une adresse à la convention pour lui faire connoître l'adhésion du conseil général a l'acte de vigueur qu'elle a montré dans la journée du vingt-un de ce mois, Cette proposition mise aux voiix est adopté et l'assemblée nomme pour la rédaction les citoiens Danten, Leuglet et Gaÿant. Un grand nombre de citoiens presens à la séance, d'un mouvement spontané applaudissent a cette délibération et demandent que les citoiens de cette commune soient admise à la signer pour prouver à la Convention que cet acte d'adhésion n'est pas seulement le fait des membres composant le conseil général, mais encore celui des habitans de cette commune qui saisiront toujours avec empressement l'occasion de prouver leur devoüement à la représentation nationale et la haine éternelle qu'ils ont voué aux factieux et aux intrigans dont ils ete trop longtems victimes.

Cette demande est convertie en motion par un des membres qui propose que l'adresse aiant été rédigée, acceptée et signée par les membres du conseil général, il soit fait une proclamation pour avertir les citoiens, qu'elle sera deposée dans la maison commune pour qu'ils puissent en prendre lecture, et la signer, pour être ensuite envoyée à la Convention

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Collationné.

LEFRAN.

(100) *P.-V.*, XLIX, 309.

(101) C 324, pl. 1401, p. 18.

Législateurs,

Nous ne vous remercierons pas d'avoir fait votre devoir, vous avez deja trouvé le prix de vos services et de votre devoüement dans la reconnoissance du peuple soulevé dans toute l'étendue de la republique contre ces hommes qui sous le masque du patriotisme travaillent chaque jour à nous reforger de nouveaux fers.

Et vous observateurs fideles des evenemens, il est inutile de vous dire que l'oppression dont nous avons été si longtems victimes n'étoit pas l'ouvrage d'un seul; robespierre qui en étoit le chef avoit des supots qui n'étant pas entierement devoilé au neuf thermidor, n'ont pû être frapés, en même tems que lui, du glaive de la justice.

Nous ne vous rappellerons point les noms de ces hommes odieux qui pendant que nous dansions encore sur les ruines de la bastille, en créoïent de nouvelles, pour y plonger des hommes paisibles et des malheureux cultivateurs, ils sont dejà connûs de la france entière, vous en avez dissous les principaux rassemblemens par votre decret du vingt un brumaire.

Representans, ce n'est point assez de les avoir dissous, il faut les atteindre : la terreur qu'ils ont repandû n'est point encore totalement dissipée, elle intimide encore les esprits foibles dans les départemens ou ils ont exercés leurs vexations. Ce n'est point seulement aux Jacobins qu'il se trouvoit des agens de la tirannie, nous vous rappellons que c'est au milieu de vous, et à votre tribune que des hommes placés au timon du gouvernement sont venus vous faire l'apologie de ceux qui sous nos yeux ont exercé les plus grandes cruautés, et pour prix de leur barbarie, les associer à la gloire de la bataille de Fleurus.

Représentans qui voulez sauver la patrie, poursuivez les complices des tirans, punissez les hardis usurpateurs de l'autorité souveraine.

Le peuple veille, partout il vous a soutenû, partout il deffendra les principes et toujours son triomphe sera certain; c'est lui qui vous a dévoilé le secret de votre force, c'est dans vos mains qu'il dépose le soin de la déployer, encore un pas et la liberté, la liberté du monde est affermie sur des bases innébranlables.

DANTEN, *maire,* LEUGLET le jeune, *agent national,* GAŸANT, *officier municipal,* LEFRAN, *suivent environ 788 signatures sur 13 pages.*

48

La société populaire de Cassaigne, département du Cher [sic pour Gers], **annonce à la Convention nationale que son Adresse aux Français est gravée dans le coeur des habitans des campagnes, et qu'elle a encore augmenté l'amour et la confiance qu'ils avoient dans leurs mandataires.**